

QUIZZ

1. Avoir un désir de sainteté, professer la foi en Jésus Christ et l'écoute communautaire sont les trois préalables à la consultation diocésaine.

vrai faux

2. L'Esprit Saint est le protagoniste de l'Église.

vrai faux

3. Devenir saint, c'est un appel à devenir comme Dieu.

vrai faux

4. La consultation à venir s'appuiera sur nous-mêmes et sur ce que nous ressentons.

vrai faux

5. Professer la foi, c'est affirmer que Jésus est mort et ressuscité pour nous sauver.

vrai faux

6. Quand je professe la foi dans le Credo, mon « Je » n'engage que moi.

vrai faux

7. Nous sommes sauvés du péché aujourd'hui.

vrai faux

8. L'écoute communautaire permet un consensus.

vrai faux

9. Pour vivre la communion fraternelle, il est nécessaire de faire œuvre de gratitude, de miséricorde et d'espérance.

vrai faux

10. Écouter l'Esprit, c'est une écoute commune avec le désir de sainteté et la profession de foi en Jésus-Christ pour chaque membre.

vrai faux

1. **Vrai**, l'enjeu de la consultation est de discerner ce que l'Esprit Saint est en train de faire dans notre diocèse. 2. **Vrai**, c'est lui qui a le rôle principal. 3. **Faux**, devenir saint, c'est vivre nos vies humaines à la manière de Dieu. 4. **Faux**, elle s'appuie sur l'Esprit Saint. 5. **Vrai**, c'est le kérygme. 6. **Faux**, le « je » est le « je » de l'Église. 7. **Vrai**, Jésus nous sauve de nos péchés. 8. **Vrai**, l'écoute de l'Esprit aide à faire une synthèse de nos écoutes personnelles. 9. **Faux**, les remèdes sont la gratitude, la miséricorde et la charité. 10. **Vrai** ! Revoir sinon la conférence du Père Planchez.

En savoir plus : Retrouvez la conférence du P. Gabriel Planchez sur la chaîne Youtube du diocèse [youtube.com/DiocesedArras](https://www.youtube.com/DiocesedArras)



Juin/Juillet 2023

S'APPROPRIER LA DÉMARCHE DIOCÉSAINE

Notre évêque nous propose de vivre une démarche diocésaine en nous mettant à l'écoute de l'Esprit Saint. En effet, comme le dit le pape François, c'est l'Esprit Saint qui est le protagoniste de la vie de l'Église.

étape 3
S'APPROPRIER
LA DÉMARCHE

Démarche DIOCÉSAINE

Seigneur, que veux-tu pour notre diocèse ?

PLUS D'INFOS



bit.ly/DemarcheDiocesaine

Suivez-nous sur  



“La lecture des Actes des Apôtres nous révèle combien l’Esprit Saint est l’acteur principal de la mission de l’Église : c’est lui qui guide les pas des évangélistes et qui leur montre le chemin à suivre.”

Pape François,
audience générale
du 30 octobre 2019

PAROLE DE DIEU :
Livre des Actes des Apôtres 2, 42-47

Ils étaient assidus à l’enseignement des Apôtres et à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières. Tous les croyants vivaient ensemble, et ils avaient tout en commun ; ils vendaient leurs biens et leurs possessions, et ils en partageaient le produit entre tous en fonction des besoins de chacun. Chaque jour, d’un même cœur, ils fréquentaient assidûment le Temple, ils rompaient le pain dans les maisons, ils prenaient leurs repas avec allégresse et simplicité de cœur ; ils louaient Dieu et avaient la faveur du peuple tout entier. Chaque jour, le Seigneur leur adjoignait ceux qui allaient être sauvés.

Si c’est l’Esprit Saint qui agit, alors l’enjeu de la consultation est bien de discerner ce que l’Esprit Saint est en train de faire. Pour nous aider à vivre ce discernement, nous vous invitons à prendre connaissance des trois indispensables de la démarche diocésaine.



1. AVOIR UN DÉSIR DE SAINTETÉ

Pour écouter l’Esprit Saint, le Peuple de Dieu doit avoir un désir de sainteté. En effet, Jésus, en nous donnant son Esprit, nous propose de devenir saint, c’est-à-dire de vivre nos vies humaines à la manière de Dieu. Seul Jésus peut nous apprendre à vivre comme des saints. Il y a donc un apprentissage du Peuple de Dieu à recevoir la vie du Christ, à s’en imprégner et à en vivre.

C’est Dieu qui prend l’initiative de nous transmettre sa sainteté. Et le premier don que Jésus nous fait pour accueillir la sainteté est l’Esprit Saint. Cela nous met d’emblée dans une démarche spirituelle : nous reconnaissons que nous avons besoin d’accueillir l’Esprit Saint pour répondre à notre vocation à la sainteté.

Pour cela, nous devons être prêts à mettre de côté nos appréhensions, nos réserves et nos doutes, et choisir de nous appuyer, non sur nous-mêmes et sur ce qui nous ressentons, mais sur l’Esprit Saint.

Se mettre à l’écoute de l’Esprit Saint, c’est reconnaître que Jésus agit dans l’Église et dans le monde. Il s’agit alors d’apprendre à discerner cette action de Jésus pour y collaborer. Comme l’exprime saint Paul aux Corinthiens : « J’ai planté, Apollon a arrosé, mais c’est Dieu qui a fait grandir » (1 Co 3, 6).



2. PROFESSER LA FOI EN JÉSUS-CHRIST

La seconde attitude pour discerner l’action de l’Esprit Saint est de professer la foi en Jésus-Christ, c’est-à-dire affirmer que Jésus est mort et ressuscité pour nous sauver.

En effet, pour nous permettre de devenir saint, Dieu veut nous sauver de nos péchés, c’est ce que l’on nomme le salut.

Dieu nous a créés libres, mais bien souvent nous ne savons pas comment exercer cette liberté à cause du péché. Comme le dit saint Paul : « Je ne fais pas le bien que je veux, et je fais le mal que je ne veux pas » (Rm 7, 19). Nous sommes invités à prendre conscience que nous sommes sauvés par Jésus Christ. Les chrétiens vivent cette expérience, que par amour, Dieu nous sauve.

Par le don de son Esprit, Jésus nous libère et nous communique sa sainteté afin que nous devenions enfants de Dieu et que nous puissions exercer notre liberté (Jn 1, 12).

Notons que cette profession de foi se vit collectivement. Quand nous disons le credo, il faut avoir en tête que le « je » qui croit à Jésus-Christ, c’est l’Église :

Aussi la foi du chrétien est-elle, et ne peut-elle qu’être une participation à cette foi commune de l’Église. C’est par la médiation de l’Église, c’est à l’intérieur de l’Église, que le chrétien peut dire en toute vérité : « Je crois en Dieu ».

H. de LUBAC, *La foi chrétienne*, p. 221.

Professer la foi en Jésus Christ, c’est regarder l’Église dans sa relation avec Lui. Si nous pouvons dire que l’Église est organisme de salut, c’est parce qu’elle se rapporte toute entière au Christ, n’ayant d’existence, de valeur et d’efficacité que par Lui.

C’est pour cela, que discerner l’action de l’Esprit Saint ce n’est pas d’abord vouloir faire des réformes institutionnelles, mais permettre au Christ de nous sauver.



3. UNE ÉCOUTE COMMUNAUTAIRE

La description de la première communauté chrétienne insiste sur l’aspect communautaire, comme au verset 42 (Ac 2) : « Ils étaient assidus à l’enseignement des Apôtres et à la communion fraternelle », ou encore au verset 44 : « Tous les croyants vivaient ensemble, et ils avaient tout en commun ». De même au verset 46 : « Chaque jour, d’un même cœur, ils fréquentaient assidûment le Temple ».

Cette insistance nous indique que l’Église ne se conçoit pas comme une collection d’individus porteurs chacun d’une volonté autonome, mais comme une unité organique rassemblant en un seul corps tous ses membres. Le fruit de l’écoute est donc une synthèse reflétant un consensus.

Ce consensus exprime la communion à laquelle l’ensemble du Peuple de Dieu est appelé. Il y a là un véritable défi, car nos péchés font œuvre de division. L’écoute communautaire ne peut pas ignorer que les péchés peuvent « brouiller » l’écoute. L’exercice de la gratitude, de la miséricorde et de la charité sont d’excellents remèdes pour vivre la communion fraternelle nécessaire au discernement.

De plus, l’écoute de l’Esprit Saint se vit dans une reconnaissance des dons de chacun. La synthèse de cette écoute intègre la complémentarité des partages. Il est normal que cette écoute nous déplace. Comme le dit souvent Jésus : « Non pas ma volonté mais ta volonté Père » (Jn 4, 4 ; 5, 30 ; 6, 38). Sans conversion, nous restons au niveau de notre propre volonté individuelle. L’écoute communautaire permet de se laisser interpellé et de sortir de nos idéologies.

